

## 1ER CENTRE DE RÉOLUTION DES LITIGES POUR LES ENTREPRISES

Créé en 1995 par la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Ile-de-France, le CMAP vous accompagne dans la gestion et la résolution de vos litiges. Plus de 200 Médiateurs et Arbitres sont à votre écoute.



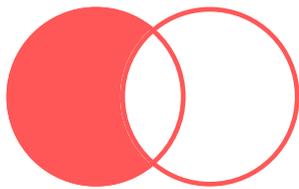
## + DE 10 000 ENTREPRISES CLIENTES

Tous secteurs d'activité confondus, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à faire confiance aux modes alternatifs de règlement des différends pour tout type d'enjeux.



## 6000 DOSSIERS TRAITÉS

Le CMAP justifie d'une longue et vaste expérience dans tous les risques et conflits de l'entreprise, en interne comme au travers de leurs relations commerciales.



## 70% D'ACCORDS TROUVÉS

Dans 70% des cas, au CMAP, un accord est trouvé entre les parties. Ce taux atteint 80% en médiation conventionnelle, et 95% en médiation sociale et consommation.



## 8 MILLIARDS D'€ D'ENJEUX

Les enjeux économiques confiés par nos clients sont de plus en plus importants au fil des ans. C'est un gage de confiance des entreprises, qui sont par ailleurs de plus en plus nombreuses à anticiper les risques via la médiation.



## 6 000 PROFESSIONNELS FORMÉS AUX MARD

Depuis 25 ans, le CMAP forme Médiateurs et Arbitres, au travers de parcours certifiants et d'ateliers de perfectionnement. En 2019, l'organisme de formation officiel du CMAP est créé, l'Institut 131.

